

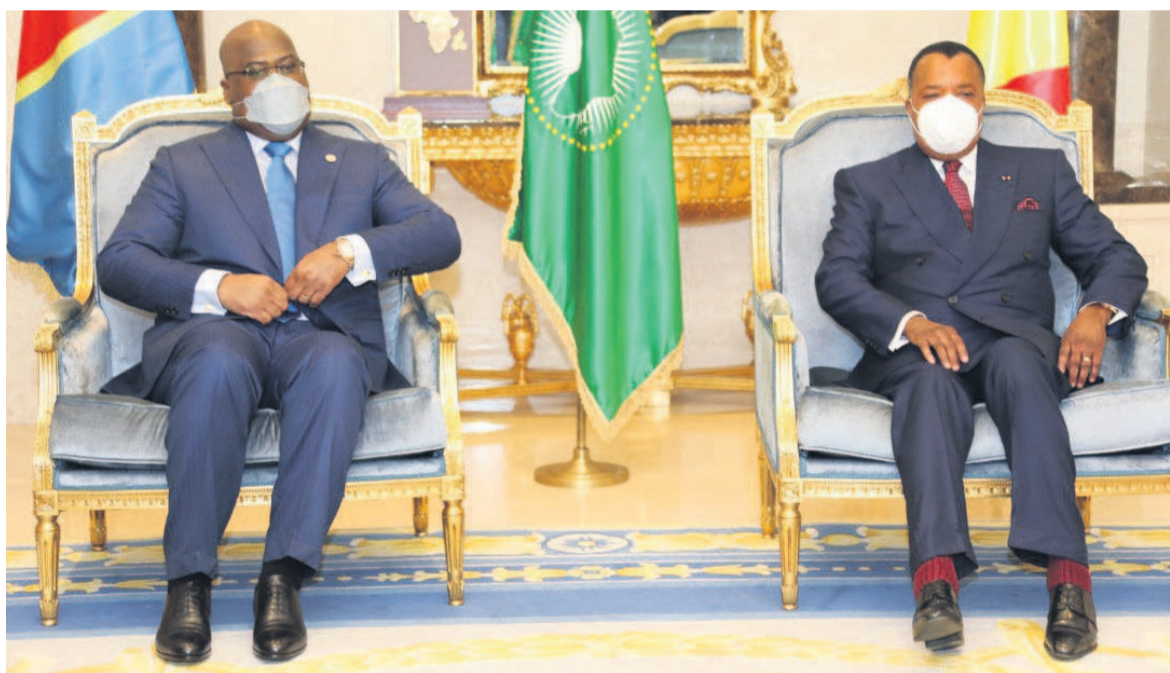


COVID-19

Denis Sassou N'Guesso et Félix Antoine Tshisekedi unanimes sur le renforcement de la solidarité internationale

Au terme d'un séjour de quarante-huit heures à Brazzaville, le président de la République démocratique du Congo, Félix Antoine Tshisekedi, a échangé avec le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, sur les questions d'actualité internationale et celles liées à la sous-région d'Afrique centrale. Ils ont notamment abordé les problématiques liées à la nécessité pour la communauté internationale de renforcer la solidarité dans la lutte contre la Covid-19 ; la paix dans la Région des Grands Lacs ; les réformes entreprises dans le cadre de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale et la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Page 16



Denis Sassou N'Guesso (à gauche) et Félix Antoine Tshisekedi

LUTTE CONTRE LA COVID-19

Calme précaire chez le personnel soignant

Le préavis de grève des agents des centres de traitement des malades de la Covid-19 n'a pas été concluant, notamment à la Clinique municipale Albert Leyono, où, selon nos sources, le personnel soignant a finalement repris du service.

Les malades privés de traitement pendant quelques heures ont finalement bénéficié de la visite quotidienne du personnel soignant qui a reçu ses indemnités.

Page 16



ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Près de 121.284 candidats passent le CEPE



Les épreuves du Certificat d'études primaires et élémentaires (CEPE) donnant accès au collège pour les tout-petits se sont déroulées hier sur l'ensemble du territoire national.

Avec 518 centres d'examen dans les douze départements du pays dont 126 centres pour la seule ville de Brazzaville qui compte 52.988 candidats, le CEPE édition 2020 est marqué, d'après le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, Anatole Collinet Makosso, par une forte participation des candidats libres.

Page 5

RGPH

Le dénombrement de la population débute en septembre

Le cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) se poursuit sur le territoire national. L'enquête pilote et la cartographie ont été bouclées en juin, et le dénombrement de la population va débiter en septembre.

Le RGPH s'exécute en plusieurs étapes avec plus de la technicité. Organisées chaque décennie, ces enquêtes permettent d'actualiser les informations sur l'effectif global de la population, ainsi que ses caractéristiques démographiques et socio-économiques.

Page 3

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

La maire de Mfilou absente à son intronisation

Page 2

EDITORIAL

Dénombrement

Page 2

ÉDITORIAL

Dénombrement

Combien sommes-nous aujourd'hui ? Ou, plus concrètement, combien la République du Congo compte-t-elle d'hommes et de femmes établis sur les 342 000 km² qui constituent sa superficie ? Cette question ne pourrait peut-être plus se poser d'ici la fin de l'année en cours, le gouvernement ayant lancé, à Brazzaville, la phase de terrain de la cartographie censitaire du recensement général de la population et de l'habitation.

Normalement, ce recensement aurait pu être organisé en 2017, après le tout dernier qui avait eu lieu en 2007. Les règles en la matière voudraient, en effet, que le dénombrement de la population d'un pays intervienne tous les dix ans. Opération technique et administrative nécessitant la mobilisation des ressources humaines mais aussi financières, le rendez-vous d'il y a trois ans a dû subir les contre-coups de la crise économique qui plombe le Congo depuis 2014. Ce retard avait fait réagir certains observateurs pour qui ce pari devenait désormais difficile à tenir.

La question se pose maintenant de savoir si le gouvernement a réuni les moyens qu'il faut pour mener à son terme cette opération dont, bien entendu, l'importance n'est plus à démontrer. Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques, du développement de l'initiative privée, bref de l'aménagement du territoire, les données statistiques résultant du recensement de la population et de l'habitation sont indispensables. Elles apportent des informations de première main sur les critères d'adéquation des infrastructures en lien avec les besoins des bénéficiaires.

Peut-être que les appréhensions de ceux qui redoutaient le renvoi sine die du recensement général répondaient à des besoins précis. N'oublions pas que celui-ci offre aux services de l'administration du territoire de la matière pour se prononcer, par exemple, sur le découpage électoral. S'il l'on tient que les activités lancées le 4 mars n'ont rien à voir avec cet autre aspect de la vie de la nation, elles pourront néanmoins faire réagir dans les organisations partisans. Celles-ci pourraient, même à titre indicatif s'intéresser à leurs suites « xélectorales » au regard des échéances politiques à venir.

Sur un tout autre chapitre, la coordination nationale du recensement que l'on dit à pied d'œuvre depuis plusieurs mois aurait tout à gagner à vulgariser davantage cette opération auprès de la population et des partenaires du Congo en vue d'en assurer le succès escompté.

Les Dépêches de Brazzaville

BRAZZAVILLE

Prise de fonctions des maires de Makélékélé et Mougali

La cérémonie d'intronisation jumelée à la présentation des administrateurs-maires de Makélékélé et Mougali s'est déroulée dans les sièges des deux arrondissements, sous le patronage du préfet du département de Brazzaville, Pierre Cébert Ibocko-Onangha, en présence du maire central et des différents maires de Brazzaville.

Les temps forts ayant marqué ces séances sont, entre autres : la lecture du procès-verbal par le secrétaire général de la mairie, suivie de sa signature par le préfet et le directeur départemental de Brazzaville, le port

des écharpes et le discours d'intronisation du préfet du département de Brazzaville.

Conformément aux missions telles qu'édictées par les textes en vigueur, notamment le décret portant fonctionnement

des circonscriptions administratives territoriales, Pierre Cébert Ibocko-Onangha a indiqué aux administrateurs-maires d'arrondissement qu'ils sont placés sous l'autorité du préfet à qui ils rendent compte. Le maire est dans la commune le dépositaire du pouvoir de l'Etat. Il a, par ailleurs, assuré qu'ils sont chargés de veiller, sous l'autorité du maire de la commune, à l'exécution des lois et règlements de la République, des décisions du gouvernement et des délibérations du conseil municipal. Ils disposent du pouvoir réglementaire qu'ils exercent sous forme de décision, de notes de services et de circulaires, qui sont immédiatement transmises au maire de la commune... Ils sont soumis à l'obligation de réserve (...).

Prenant la parole, les administrateurs-maires de Makélékélé, Bernard Batantou, et de Mougali, Laurent Edgard Bassoukissa, ont exprimé, au nom de la population de ces deux arrondissements, leurs reconnaissances à l'endroit du chef de l'Etat, du préfet du département de Brazzaville, le maire de la commune de Brazzaville, avec qui, a-t-il dit, ils chemineront ensemble.

« J'ai deux priorités : la sécurité et l'insalubrité. Je demande à la population de Makélékélé de m'accompagner », a signifié Bernard Batantou.

« Pendant mon mandat, je vais m'investir particulièrement dans le suivi des travaux de pavage des ruelles et me consacrer à la lutte contre les bébés noirs », a indiqué Laurent Edgard Bassoukissa.

Guillaume Ondzé



Cérémonie du port de l'écharpe

La maire de Mfilou absente à son intronisation

Dans la matinée du 16 juillet, le préfet de Brazzaville, Pierre Cébert Ibocko-Onangha, a procédé à l'intronisation des administrateurs-maires d'arrondissement de la capitale, nouvellement nommés par décret 2020-197 du 9 juillet 2020. A Makélékélé et à Mougali, les choses se sont passées comme prévu.

Mais au septième arrondissement, Mfilou, la réalité a été tout autre. Les invités et employés de l'administration concernée, confortablement installés au perron, ont cru que la cérémonie devrait commencer à l'arrivée du préfet, Pierre Cébert Ibocko-Onangha, et du maire central, Dieu-donné Bantsimba, qui l'accompagnait. Après de longues minutes d'attente, l'administrateur-maire, Sylvie Ngakabi, qui vient d'être nommée ne se faisait toujours pas voir.

Les autorités devant l'introniser ont rebroussé chemin. La cérémonie a été reportée sine die et elle a été un rendez-vous manqué.

Rominique Makaya

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Tonto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION

La moitié des enquêtes de terrain déjà réalisée

Lancé en mars dernier à Brazzaville, le cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) se poursuit sur le territoire national. L'enquête pilote et la cartographie ont été bouclées en juin, en attendant le début du dénombrement principal prévu en septembre, puis de l'enquête post-censitaire de couverture.

L'opération de recensement général de la population est un travail de longue haleine qui s'exécute en plusieurs étapes avec de la technicité. Organisées normalement chaque décennie, ces enquêtes permettent d'actualiser les informations sur l'effectif global de la population, ainsi que ses caractéristiques démographiques et socio-économiques.

En raison de la complexité de la tâche, la coordination de l'opération sur le terrain a été attribuée à l'Institut national de la statistique (INS), qui devra présenter les résultats de ce RGPH5 avant la fin de l'année. Selon le directeur des enquêtes et recensements, Frédérique Pombou, deux phases de terrain sur les quatre ont déjà été réalisées.

« Depuis le mois de juin, nous avons fini avec la collecte des données cartographiques sur l'ensemble du territoire national, après l'enquête pilote. Nous sommes en train de traiter justement ces données avant de lancer la phase cruciale qui est le dénombrement », a indiqué Frédérique



Un marché domanial à Brazzaville/Adiac

Pombou, dans un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville, le 16 juillet.

L'équipe de coordination du RGPH est en train de préparer la phase de dénombrement qui consiste à la collecte des don-

nées auprès des ménages. Par rapport au chronogramme établi, la phase de dénombrement sera lancée d'ici à deux mois. Si ce chronogramme est maintenu, les résultats provisoires de ces enquêtes nationales pour-

ront être rendus disponibles avant la fin de l'année. Cela sans les difficultés d'ordre technique et financier auxquelles est confronté l'INS sur le terrain. La coordination doit également s'adapter aux aléas liés à la crise

sanitaire du coronavirus.

« Une telle opération recommande que les fonds soient mobilisés en totalité avant d'entreprendre les enquêtes. Mais, compte tenu des difficultés actuelles, nous sommes obligés de nous adapter. Ce recensement a été débuté dans une situation de crise et la mobilisation de fonds se fait au fur et à mesure, ce qui provoque le glissement du calendrier de temps en temps », a poursuivi Frédérique Pombou.

En plus, la crise sanitaire de Covid-19 a fait que l'équipe de coordination n'arrive pas à s'offrir à temps du matériel commandé à l'étranger et recevoir l'appui technique sur le terrain des consultants étrangers retenus à cet effet. Ce cinquième recensement général est réalisé au moyen des tablettes tactiles équipées de géo-référence et de GPS. En mobilisant ces équipements numériques, les autorités veulent disposer d'une base de sondage exhaustive pour les enquêtes futures et la mise en place d'un système d'information géographique fiable.

Fiacre Kombo

ALLOCATIONS COVID-19

Le paiement des ménages pauvres a débuté à Poto-Poto

Ayant bouclé la phase de certification des résultats, le ministère des Affaires sociales et de la Solidarité a amorcé, le 15 juillet, le paiement des allocations d'urgence Covid-19 au profit des familles démunies et vulnérables du troisième arrondissement de Brazzaville, Poto-Poto.

Plus de deux mille cent soixante-douze ménages jugés précaires et vulnérables ont été identifiés à Poto-Poto. Ils ont commencé à toucher leurs allocations financières le 15 juillet. Le montant arrêté est de cinquante mille francs Cfa par foyer. Deux sociétés privées de transfert de fonds ont été réquisitionnées pour assurer le paiement.

« Lorsque nous étions en confinement total, l'Etat avait promis nous attribuer une allocation financière à titre d'appui à notre vulnérabilité. Malgré le retard, je viens de toucher mes cinquante mille francs. Bien que minime, je suis quand même content du soutien de l'Etat », s'est réjoui Gabriel Ndelengo, l'un des bénéficiaires. Avant de superviser la paie,



Des représentants des familles pauvres en attente de paiement/Photo Adiac

la ministre des Affaires sociales et de la solidarité, Antoinette Dinga Dzondo, a procédé au lancement, le même jour, de l'opération

de certification des données à Ouenzé, cinquième arrondissement de Brazzaville. Pour cet arrondissement, sur trente mille

ménages enquêtés, quatre mille trente-neuf sont déclarés en détresse sociale et doivent bénéficier d'une aide d'urgence priorita-

rement. Toujours à Ouenzé, deux mille cent autres foyers jugés pauvres et vulnérables doivent, eux aussi, profiter de l'appui financier du gouvernement.

Après la certification des données par un comité pluri-acteurs mis en place et dirigé par l'administrateur-maire, Marcel Nganongo, les ayants droit de Ouenzé pourront, eux aussi, toucher leurs allocations dans la semaine.

« Beaucoup de choses se disent dans les quartiers, dans les maisons, surtout dans les réseaux sociaux, que l'argent a disparu. Les premières étapes étant achevées, nous lançons ce jour la certification des données. Après cette opération, nous passerons immédiatement au paiement », a précisé Antoinette Dinga Dzondo.

Firmin Oyé

SECTEUR POSTAL

Les opérateurs appelés au respect du cahier des charges

Le directeur de la régulation postale de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), Arnault Dicka, a lors d'une séance de sensibilisation tenue le 16 juillet à Brazzaville invité les opérateurs publics et privés à se conformer aux exigences consignées dans le cahier des charges.

La séance de travail avait pour objectif de rappeler la nécessité du respect de la réglementation. Il s'agit notamment d'observer les obligations consignées dans le cahier des charges, de payer les redevances annuelles, de rendre disponibles des informations demandées par le régulateur.

« Chaque opérateur se doit de payer les redevances et rendre le service au prix raisonnable car la population doit profiter d'un service de qualité à un coup acceptable. Les opérateurs postaux ont reçu des cahiers des charges et les ont acceptés. En tant que régulateur, nous nous devons de leur rappeler à l'ordre, de les suivre et de les contrôler pour voir dans quelles mesures les aider à se conformer à la réglementation. », a indiqué Arnault Dicka.

Selon le contenu du cahier des charges, les opérateurs sont dans l'obligation de mettre à la disposition du public et des clients certaines informations à savoir : les offres de produits

et services, les conditions de vente et de distribution, les barèmes de tarifs et les délais d'acheminement.

Arnault Dicka a déploré le fait que certains opérateurs ne respectent pas les règles consignées dans le cahier des charges. « Ce n'est pas du tout normal que certains opérateurs attendent d'être boostés pour mettre à la disposition du régulateur des informations liées à leurs activités. L'autorité de régulation met tout ce qu'il faut en œuvre pour aider les opérateurs », a-t-il expliqué

Le secteur postal est un secteur porteur. Selon des statistiques et déclarations des opérateurs postaux privés, le secteur est à plus d'un milliard et demi de francs CFA de chiffre d'affaires. Arnault Dicka a en outre rappelé la nécessité du respect de la réglementation. « Si chacun des opérateurs observe les points énoncés dans son cahier des charges nous pourrions produire plus que ça. Un délai de



Les opérateurs participant à la rencontre

trois mois leur a été accordé pour s'y conformer », a-t-il dit. « Nous avons été rappelés à l'ordre sur le cahier des charges que nous avons vis-à-vis du régulateur concernant nos obligations. Des défaillances ont certainement été constatées dans notre fonction d'où ce rappel à l'ordre afin que nous essayons d'améliorer la qualité

de notre travail au bénéfice de nos clients. Ces exigences appellent certainement à un autre financement. Il va falloir pour nous de réinvestir surtout dans l'équipement et la formation », a expliqué le directeur général de l'agence Exau business express, Eloge Akouala.

Arnault Dicka a annoncé que dans les prochains jours l'Etat

mettra en place le service postal universel sous l'égide de l'Union postale universelle. La loi prévoit un fonds de service postal, les opérateurs postaux seront aussi appelés à contribuer en vue d'aider les populations.

Rappelons qu'au Congo l'activité postale est régie par la loi n°10-2009 du 25 novembre.

Gloria Imelda Lossele

COVID-19

Les artisans à l'agonie depuis le début de la pandémie

La pandémie de coronavirus a assombri les espoirs et plongé dans le chaos plusieurs secteurs d'activités parmi lesquels celui de l'artisanat. Un désespoir qui s'empire surtout en cette période de vacances, jadis celle de la hausse des déplacements touristiques et d'événements culturels. Rencontre avec Achille Massengo, un artisan brazzavillois.

Artisan dans le domaine de la cordonnerie et la maroquinerie, Achille Massengo exerce son métier depuis douze ans à Brazzaville. Dans son local situé dans le quatrième arrondissement Mougali, ses articles exposés attirent le regard des passants. Son arrivée dans le secteur relève purement de la passion pour la mode, le pagne et le design africain. Autodidacte, il s'est perfectionné sur le tas. De temps en temps, il partage son expérience avec un nombre limité de jeunes désireux d'apprendre le métier. « Je suis confronté à un problème d'espace car le local est restreint. Cela fait que je ne reçoive pas des apprenants en grande quantité », explique-t-il.

Parmi les articles qu'il habille en pagne, il y a : des sacs à mains et à dos, éventails, parasoleils, chaussures, chapeaux, boucles d'oreilles, bracelets, agendas... Les prix de ces accessoires sont variables et abordables pour toutes les bourses. Contrairement à d'autres artisans, Achille Massengo fabrique les sacs qu'il habille par la suite en pagne. A en croire ses propos, cette particularité attire de nombreux touristes. Une démarcation qui ne l'empêche pas de satisfaire certaines demandes, notamment l'habillement simple.

Si avant la pandémie de coronavirus, le secteur était plébiscité, aujourd'hui, seule la créativité aide à ne pas se noyer. « Les temps sont durs. La fermeture



Achille Massengo dans son atelier/Adiac

des frontières impacte fortement notre secteur d'activité car nous recevons beaucoup de commandes de l'extérieur et les touristes étrangers ne manquaient pas de se procurer nos articles. On essaie de s'adapter et de tenir bon face à la crise sanitaire due à la Covid-19 », confie Achille Massengo.

Il a créé des casquettes combinées aux bavettes qui se font régulièrement achetées. Selon lui, le port obligatoire du masque permet aux artisans et couturiers de combler leurs faibles revenus durant cette période de crise sanitaire. Cela d'autant plus que les foires et expositions organisées le plus souvent au ni-

veau national par l'Agence nationale de l'artisanat, les ministères du Commerce et du Tourisme, n'auront peut-être pas lieu d'ici à la fin de cette année.

En parallèle, Achille Massengo déplore le fait que le secteur n'est pas assez valorisé par la population locale. « Il n'y a pas de sots métiers, c'est vrai mais nous ne sommes pas soutenus. On entend souvent dire que les Congolais sont paresseux mais lorsqu'ils se débrouillent et se démarquent ils ne reçoivent pas tout le soutien qu'ils attendent de leur communauté. Or, c'est en consommant ce que nous produisons que le secteur et les artistes iront de l'avant », a-t-il souligné.

Encore ancré dans le traditionalisme, Achille Massengo n'utilise pas des réseaux sociaux pour vulgariser ses œuvres. Pour lui, être partagé entre la machine à coudre et le téléphone n'est pas évident. Il pense certainement à nouer une collaboration dans ce sens.

Merveille Atipo

« Il n'y a pas de sots métiers, c'est vrai mais nous ne sommes pas soutenus. On entend souvent dire que les Congolais sont paresseux mais lorsqu'ils se débrouillent et se démarquent ils ne reçoivent pas tout le soutien qu'ils attendent de leur communauté. Or, c'est en consommant ce que nous produisons que le secteur et les artistes iront de l'avant »,

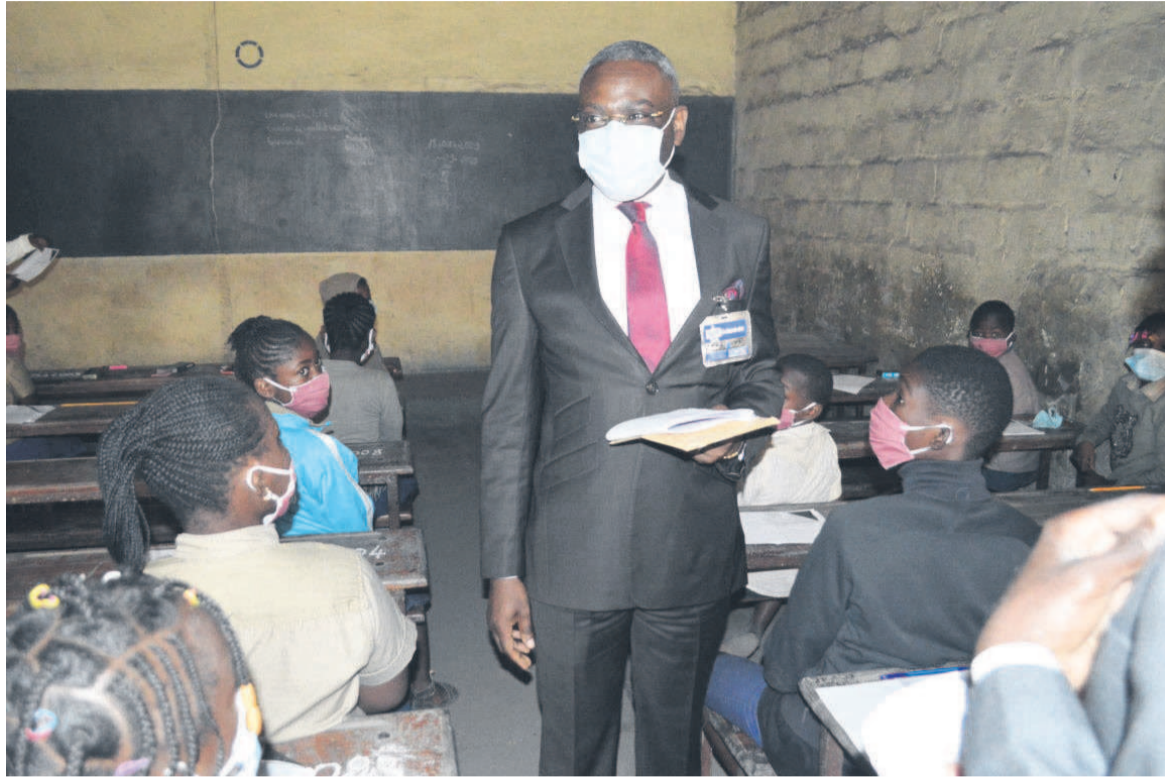
CEPE 2020

Une forte participation des candidats libres

Huit mille candidats libres dont près d'un millier dépassant l'âge limite d'inscription au Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), ont participé, le 16 juillet aux côtés des candidats officiels à cet examen d'Etat qui ouvre les portes du collège.

Contrairement à l'année dernière, le CEPE 2020 a mobilisé plusieurs candidats inscrits dans les centres d'alphabétisation et élèves « indécrits » qui parfois sont inscrits au collège ou au lycée sans avoir obtenu leur premier diplôme. Ils étaient au total cent vingt et un mille deux cent quatre-vingt-quatre candidats, répartis dans cinq cent soixante-dix-huit centres, à avoir participé à cet examen sur l'étendue du territoire national. Les candidats ont composé dans le strict respect des mesures barrières puisque tout le dispositif de lutte contre la Covid-19 était bien présent et le nombre d'élèves par salle était revu à la moitié, par rapport aux années précédentes.

Cet examen qui s'est déroulé en un seul jour a commencé par les mathématiques, suivies de la dictée avec questions, de l'expression écrite, des calculs, des questions de cours et de l'art plastique. « Je n'ai pas peur. L'année prochaine je ne porterai plus la jupe mais plutôt le pantalon du collège. Nous avons étudié un exercice similaire en classe, en plus, je me suis préparée. Le coronavirus ne va pas nous empêcher de bien travailler



car malgré la période d'arrêt des cours, j'étais toujours en contact avec mes cahiers et je suivais aussi les cours à la télévision », a expliqué Audrey Bazolo,

Anatole Collinet Makosso échange avec les candidats pendant le lancement des épreuves/Adiac candidate au centre Trois Francs, à Bacongo. Pour s'assurer le bon déroulement de l'examen ainsi que le respect des mesures barrières contre le coronavirus,

le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation Anatole Collinet Makosso a sillonné, en présence des responsables de l'association des parents

d'élèves et du vice-maire de Brazzaville, quelques centres de la ville capitale. Il s'agit du centre du CEG Angola Libre à Makélékélé, du CEG de la Liberté à Talangaï, du collège Trois Francs à Bacongo et Immaculée Conception à Ouenzé.

Partout, où il est passé, Anatole Collinet Makosso a porté le même message, consistant à rassurer les enfants de la fiabilité et la crédibilité de leur diplôme malgré la pandémie à coronavirus qui continue d'impacter la société.

Il pense que le Congo continue à tenir ses promesses en organisant les examens d'Etat dans le respect du standard international. « Le gouvernement a accepté d'être évalué lui-même car les examens sont suivis de près par les structures comme l'Unesco, l'Unicef et le partenariat mondial de l'éducation qui ont un regard particulier sur notre pays. Ces examens sont soumis aux organisations internationales qui devraient les valider. Je vous assure que toutes les conditions sont prises pour le bon déroulement des examens d'Etat au Congo », a-t-il signifié.

Rude Ngoma

« Je n'ai pas peur. L'année prochaine je ne porterai plus la jupe mais plutôt le pantalon du collège. Nous avons étudié un exercice similaire en classe, en plus, je me suis préparé. Le coronavirus ne va pas nous empêcher de bien travailler car malgré la période d'arrêt des cours, j'étais toujours en contact avec mes cahiers et je suivais aussi les cours à la télévision »

31250 candidats passent l'examen dans la ville océane

Les épreuves écrites ont été lancées, le 16 juillet, au CEG Jean-Félix-Tchicaya par Alexandre Honoré Paka, préfet de Pointe-Noire, et Jean Baptiste Sitou, directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation.

Deux jours après la tenue des épreuves orales du CEPE, la partie écrite qui a commencé dans la matinée se déroule dans quatre-vingt-deux centres d'examen dont quatre en zone rurale, notamment à Tchiamba-Nzassi, et soixante-dix-huit en zone urbaine. Cet examen se passe dans le strict respect des mesures barrières. Avant le démarrage des épreuves, les organisateurs ont distribué des bavettes médicalisées à tous les enfants et, devant toutes les salles de classe, le dispositif de lavage des mains a été prêt.

Comme en 2019, les filles sont plus nombreuses que les garçons. Sur 31250 candidats au CEPE à Pointe-Noire cette année, les filles représentent 17320 candidates contre 13930 garçons pour l'ensemble des candidats de Pointe-Noire et Tchiamba-Nzassi. D'après Habib Miété, chef de service examen et concours, qui a donné ces statistiques, le nombre des centres est passé du simple au double en raison de la distanciation physique.



Alexandre Honoré Paka s'adressant aux candidats/Adiac

Les candidats officiels congolais sont 28932 dont 16095 filles. Les candidats officiels étrangers sont 250 dont 135 filles.

Les candidats libres, ceux qui font la session spéciale, sont des enfants de moins de 10 ans et ceux qui ont plus de 15 ans, notamment des adultes. Les candidats libres congolais sont 1943 dont 1014 filles, tandis que les candidats libres étrangers sont 125 dont 76 filles. S'adressant aux candidats, lors du lancement des épreuves écrites, le préfet Alexandre Honoré Paka leur a rappelé la volonté du gouvernement de les voir réussir. « Le gouvernement congolais a, malgré la situation de la crise sanitaire, réalisé d'énormes efforts pour maintenir l'organisation des examens d'Etat en mettant en œuvre plusieurs stratégies et politiques pour la réussite desdits examens. Donc, il est hors de question que cette session ne soit pas une réussite », a-t-il dit avant de leur souhaiter bonne chance.

Charlem Léa Itoua

AESCT

Présentation officielle du bureau

Cinq mois après son élection, l'Association des étudiants et stagiaires congolais en République de Tunisie (AESCT), présente son bureau exécutif au Consul du Congo.



Bureau exécutif de l'AESCT élu le 22 février 2020. Crédit photo Wilfrid/Magazine Afrikeys

Mardi 14 juillet, une cérémonie consulaire a permis aux étudiants et stagiaires congolais résidant en Tunisie, représentés par Gédéon Lekouere, président de l'AESCT, de présenter à Clément Ngoyi, Consul du Congo en Tunisie, l'ensemble du bureau exécutif mis en place depuis le 22 février.

Le Consul s'est félicité de ce rapprochement entre son institution et ses compatriotes, dont il a le rôle d'administrateur et de protecteur, symbolisant ses propos par la remise d'un cachet au président de l'association.

Succédant à Ross Loubassou, Gédéon Lekouere et son bureau s'inscrivent dans la continuité de l'organisation de diverses activités extra-scolaires autour du quotidien de leurs adhérents. Ils

veilleront à apporter des solutions concrètes et efficaces.

Face à la crise sanitaire liée au coronavirus, des représentants de l'association ont eu à assister, le 1^{er} avril, à une table ronde avec le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique tunisien, Slim Choura, en présence des autres membres de l'Association des Étudiants stagiaires africains en Tunisie.

Cette table ronde avait pour but de statuer sur les difficultés rencontrées par les étudiants et stagiaires africains en Tunisie, avec pour vision d'apporter les solutions nécessaires permettant de faire face avec toutes les chances de succès, à la crise du Covid-19.

Marie Alfred Ngoma

EMPLOYABILITÉ

L'Unesco lance une académie mondiale des compétences

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a lancé une académie mondiale des compétences destinée à un million de jeunes menacés par la crise économique.

L'agence onusienne a dévoilé le projet intitulé « Compétences pour une jeunesse résiliente à l'ère du Covid-19 et au-delà », à l'occasion de la Journée mondiale des compétences des jeunes, célébrée le 15 juillet.

L'initiative de l'agence onusienne vise à doter un million de jeunes de compétences en matière d'employabilité et de résilience et à les aider à trouver un emploi pendant la récession qui s'annonce, alors que les perspectives de travail s'assombrissent.

Les membres de la coalition mondiale pour l'éducation de l'Unesco, lancée en mars pour aider les pays à élaborer des solutions d'apprentissage inclusives, font équipe pour offrir aux jeunes la possibilité d'acquérir des savoir-faire, numériques, notamment grâce à un accès gratuit aux programmes de développement des compétences en ligne. Les offres des partenaires seront mises en commun au sein de l'Académie mondiale des compétences, offrant ainsi un accès facile aux possibilités de formation. Parmi les partenaires fondateurs figurent Coursera, Dior, Festo, Huawei, IBM, Microsoft, Orange et PIX. Des organisations internationales et des partenaires tels que l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation

de coopération et de développement économique (OCDE) et World Skills Competition contribueront également au projet.

L'académie fonctionnera selon un processus de jumelage facilité par Unevoc, le réseau mondial de l'Unesco pour les institutions spécialisées dans l'enseignement technique et la formation professionnelle.

Des informations détaillées sur les formations disponibles seront partagées avec les 250 centres Unevoc dans plus de 160 États membres. Les centres identifieront les participants intéressés et les mettront en contact avec les plateformes de formation des membres de la coalition. La sensibilisation des apprenants issus de milieux défavorisés sera une priorité.

« La crise a mis en évidence l'urgence de doter les jeunes des compétences adéquates pour accélérer la transition vers des économies plus inclusives, durables et résilientes », a déclaré Stefania Giannini, directrice générale adjointe de l'Unesco pour l'éducation. « Cela nécessite un investissement massif dans l'éducation et la formation professionnelle et des partenariats élargis avec les employeurs afin de réduire l'écart entre l'exigence de compétences et l'emploi », a-t-elle

ajouté.

L'impact de la pandémie sur l'éducation et l'emploi a été spectaculaire. Les étudiants inscrits dans des établissements de formation et les apprentis ont été particulièrement touchés par les fermetures des établissements car ils dépendent davantage de la formation pratique et du matériel qui ne sont disponibles que dans les centres de formation et sur les lieux de travail.

Selon la récente note d'orientation du Secrétaire général des Nations unies sur le monde du travail face au Covid-19, les jeunes représentent plus de 40% des personnes employées dans les secteurs les plus durement touchés dans le monde. Avant même que la crise ne frappe, 267 millions de jeunes n'avaient ni emploi, ni instruction, ni formation.

Des compétences dans des domaines tels que l'analyse des données, l'informatique en nuage, l'intelligence artificielle et l'apprentissage machine sont demandées sur les marchés du travail du monde entier. Or, de nombreux systèmes d'éducation et de formation ne disposent pas des capacités nécessaires pour préparer les jeunes à l'emploi dans ces domaines.

Josiane Mambou Loukoulou

DISTINCTION

Un Congolais parmi les lauréats du concours d'écriture sur la Covid-19

Rosin Francis Emerson Loemba, doctorant en lettres à la Faculté des lettres, arts et sciences humaines à l'Université Marien-Ngouabi a occupé le deuxième rang au concours d'écriture organisé en ligne en mai, sur le thème: « Covid-19 : nouvelle de chez moi ».

Les résultats ont été donnés par visioconférence, explique le communiqué de presse de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF).

Le concours consistait à présenter des nouvelles ou des poèmes sur le thème choisi en dix ou quinze pages maximum. Au total, cinquante-six étudiants ont pris part à ce test, dont l'unique Congolais a occupé la deuxième place, après avoir présenté un poème qui lui a valu la

moyenne de 72,7%. L'initiative, poursuit le communiqué, était de la direction Afrique centrale et Grands lacs de l'AUF et le bureau régional multisectoriel de l'Unesco. L'objectif avait été de donner l'opportunité aux étudiants d'exprimer leur perception de la pandémie et d'explorer divers aspects dans le vécu de la population autour d'eux. Joint au téléphone, Rosin Francis Emerson Loemba a expliqué qu'il n'a su qu'évoquer la douleur et la déchirure du cœur causées par la pandémie. Selon lui, le monde connaît un désastre dans tous les secteurs où rien ne marche en terme d'activités et de bien d'autres services.

En tant que poète, poursuit le jeune doctorant, il a exprimé sa douleur tout en gardant haut le rêve parce qu'il faut rester toujours optimiste pour l'avenir. A cet effet, le lauréat a émis le souhait de voir d'autres organisations encourager les jeunes écrivains dans ce genre d'initiatives, afin de les pousser à l'imagination. Et d'ajouter: « Je suis très ravi d'occuper la deuxième place parmi les cinquante-six étudiants africains. Ce genre d'activités permet de susciter de nouvelles plumes. La pandémie du coronavirus permet à toute personne de s'exprimer par écrit pour nourrir ses rêves. Elle a servi à quelque chose, bien qu'étant une réalité macabre mais aussi un miroir qui permet de se regarder pour s'améliorer », a-t-il dit.

Le lauréat recevra son prix par le biais de la représentation de l'Unesco au Congo. Il sera composé d'un ordinateur complet et d'une attestation de participation.

Lydie Gisèle Oko



Le lauréat Rosin Francis Emerson Loemba(DR)

AFRIQUE

La barre des 600 000 cas d'infection dépassée, selon le CDC Afrique

Le nombre de cas confirmés d'infection au nouveau coronavirus sur le continent africain a dépassé mercredi matin la barre des 600 000, atteignant ainsi 612 586, a annoncé le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) dans son dernier point de situation.

Cet organisme de l'Union africaine a rappelé que le nombre de cas confirmés à travers le continent était de 594 841 en date de mardi matin. Par ailleurs, le total provisoire des décès dus au Covid-19 a atteint 13 519 mercredi. Il a aussi précisé que 307 069 patients testés positifs s'étaient rétablis à ce jour.

Alors que le virus se propage rapidement à travers le continent, les pays les plus touchés en nombre de cas positifs sont l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Nigeria, le Ghana, l'Algérie, le Maroc et le Cameroun.

Le CDC Afrique a également noté que l'Afrique australe était désormais la région la plus touchée du continent en nombre de cas positifs, suivie par l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale.

Le FMI va décaisser 68 millions de dollars pour soutenir le Tchad dans sa lutte contre la Covid-19

Le Fonds monétaire international (FMI) a accepté d'opérer un décaissement d'urgence supplémentaire de 68 millions de dollars en faveur du Tchad pour l'aider à faire face à la pandémie de Covid-19, a déclaré le ministre tchadien des Finances et du Budget, Tahir Hamid Ngoulin, dans un communiqué de presse publié mardi.

«Le décaissement est attendu d'ici fin juillet», a précisé M. Ngoulin. En avril 2020, le Conseil d'administration du FMI a approuvé la demande des autorités tchadiennes de mettre à leur disposition 115 millions de dollars pour répondre aux besoins urgents budgétaires et de balance des paiements résultant de la pandémie de Covid-19. Au Tchad, qui a signalé au total 884 cas confirmés de Covid-19 depuis mars, la pandémie a mis à mal un système sanitaire fragile et une économie déjà durement affectée par la crise pétrolière de 2014.

Source Xinhua

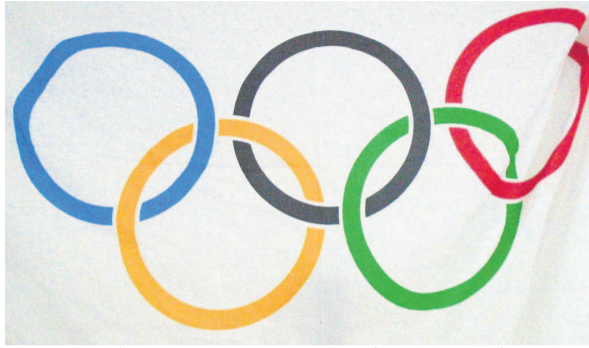
JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DAKAR 2022

La compétition est reportée en 2026

Prévus dans deux ans dans la capitale sénégalaise, les Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) ont subi l'influence de la pandémie du coronavirus.

Les JOJ ont été décalés de quatre années supplémentaires pour ne se tenir finalement qu'en 2026. Une déception pour la jeunesse mondiale.

Thomas Bach, le président du Comité international olympique (CIO) a officialisé la nouvelle le 15 juillet, précisant que le CIO et le Comité d'organisation se sont accordés sur la nouvelle date. D'ailleurs, la proposition de reporter a été faite par le président sénégalais Macky Sall lors d'une conversation téléphonique avec le président du CIO, deux jours avant l'officialisation. « Cet accord conclu à l'amiable est le reflet de la confiance mutuelle entre le Sénégal et le CIO. Je voudrais exprimer mes sincères remerciements au président Macky Sall, grand ami et partisan du Mouvement olympique,



pour cette relation exceptionnelle, de confiance et de qualité », a déclaré Thomas Bach. Cette décision a été approuvée par la commission exécutive du CIO et sera soumise à la ratification de la session de cette organisation qui se tiendra le 17 juillet par visioconférence.

Ce report est la conséquence directe de la crise sanitaire due à la pandémie du coronavirus. Il répond, selon le CIO, à l'exigence de responsabilité

« Cet accord conclu à l'amiable est le reflet de la confiance mutuelle entre le Sénégal et le CIO. Je voudrais exprimer mes sincères remerciements au président Macky Sall, grand ami et partisan du Mouvement olympique, pour cette relation exceptionnelle, de confiance et de qualité »

et au souci d'efficacité que commandent les circonstances actuelles. La reprogrammation de cet événement permettra sans aucun doute au CIO d'alléger un calendrier déjà très chargé par les multiples reports. La reprogrammation des Jeux olympiques de Tokyo en 2021 devrait ainsi obliger le CIO à organiser cinq événements majeurs en l'espace de quatre années seulement notamment les Jeux olympiques (JO) de Tokyo en 2021, les JO d'hiver et JOJ en 2022, les JOJ d'hiver et les JO de Paris en 2024.

Un challenge pas du tout facile à relever. « Cela permettra au CIO et aux comités olympiques nationaux de mieux planifier les activités qui ont été fortement affectées par les reports des Jeux olympiques et le report ultérieur d'autres événements sportifs majeurs », a expliqué le président du CIO.

« Je saisis l'occasion pour renouveler ma confiance à la commission exécutive et salue l'engagement de ses équipes, à nos côtés, pour faire de Dakar 2026, première manifestation olympique en Afrique, une réussite qui reste dans les mémoires », a commenté le président Macky Sall.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 44^e journée, 2^e division

Mené au score à deux reprises, Nottingham Forest arrache le nul face à Swansea (2-2). Battu par Brentford à la 12^e, Brice Samba, titulaire, a encaissé un but penalty d'André Ayew à la 52^e. Avec ces deux points abandonnés à domicile, Nottingham est 5^e avec 70 points.

France, match amical

Durel Avounou était titulaire lors de la défaite du Mans face au Paris FC (1-3). Remplacé à la pause alors que le score était de 0-2.

Suède, 8^e journée, 1^e division

Helsingborg prend un point sur le terrain de l'IFK Göteborg (1-1). Ravy Tsouka Dozi était titulaire dans l'axe droit de la défense : sur l'ouverture du score, l'international congolais est pris dans son dos par Kharashvili (11e). Invaincu depuis 3 matches, Helsingborg abandonne sa lanterne rouge à Falkenberg.

Suisse, 31^e journée, 2^e division

Lausanne l'emporte largement à Kriens (3-0). Remplaçant, Igor Nganga est entré à la 79e. Les Vaudois comptent désormais 12 points d'avance sur les Grasshoppers.

Camille Delourme

BUROTEC

Un fournisseur unique pour votre bureau

hp
lenovo
ASUS APC acer
Canon
DELL

Agence Pointe-Noire
98, Blvd Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, Immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz

IATA

HARIOM TRAVELS

Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À **DUBAI**

POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
E-mail: salespnr@hariomtravels.net
BRAZZAVILLE : Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
E-mail: salesbzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

COUPE DU MONDE 2022

La Fifa dévoile le calendrier de la vingt-deuxième édition

La phase finale de Qatar sera une édition particulière car c'est pour la première fois depuis sa création que la compétition planétaire va se disputer à une période inédite en hiver, notamment du 21 novembre au 18 décembre.

La Fédération internationale de football association (Fifa) vient de valider la période ainsi que le calendrier de la phase finale de la 22e édition qui se tiendra au Qatar en 2022. Il ne reste qu'à connaître les sélections qualifiées pour effectuer le tirage au sort en vue de remplir les cases. L'architecture de la compétition a été bien définie. Le coup d'envoi sera donné le lundi 21 novembre 2022 au stade Al Bayt d'une capacité de 60000 places. Dans l'optique d'offrir à toutes les équipes des périodes de repos optimales entre les matches, la phase de groupe va s'étaler sur douze jours avec quatre matches par jour. Les matches de groupes commenceront à 13 h (heure locale), 16h, 19h et 22 h avec des coups d'envoi simultanés lors de la dernière journée. Après le match d'ouverture, trois autres matches vont se succéder. Une première.

Les rencontres décisives notamment celle à élimination directe (huitième, quart, demi-finale) se joueront à partir de 18 h ou 22 h (heure locale), a-t-on appris. Les huitièmes de finale auront lieu du 3 au 6 décembre avec deux rencontres chaque jour. Les quarts de finale vont se disputer les 9 et 10 décembre. La



première demi-finale se jouera le 13 décembre et la seconde le 14 décembre. Le stade Khalifa international accueillera le match de classement pour la troisième place le 17 décembre. La finale, quant à elle, se disputera au stade Lusail d'une capacité de 80000 places.

La Coupe du monde de Qatar va rentrer dans l'histoire. Elle sera d'abord la septième et la dernière édition à trente-deux sélections d'autant plus que celle de 2026 va se disputer à quarante-huit. Une autre particularité c'est la période inédite à laquelle se déroulera le tournoi. Elle est liée au climat du Qatar. Trop de fortes chaleurs y règnent particulièrement aux dates où se sont déroulées les vingt-une dernières éditions (mai-juin-juillet).

Le Qatar qualifié d'office en sa qualité de pays organisateur attend donc de connaître les autres prétendants pour la succession de la France, championne du monde en 2018 en Russie. Les Diabes rouges du Congo qui courent après leur première qualification sont placés dans le même groupe des éliminatoires avec le Sénégal, le Togo et la Namibie.

James Golden Eloué

RECRUTEMENT

En vue de renforcer ses effectifs, l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) organise un test pour le recrutement de jeunes diplômés âgés de 30 ans au plus, titulaires d'un Master en Droit ou en Economie délivré par un Etablissement supérieur agréé national ou étranger.

Les places étant limitées, les potentiels candidats sont priés de se rapprocher de la direction de l'ARSEL, sis à MPILA, 116 avenue Gouverneur Félix EBOUE, non loin de la station TOTAL, munis d'un certificat de nationalité et d'une copie légalisée de leur diplôme.



REMERCIEMENTS

Joseph Mahoungou, agent Cfco et famille, Cyriaque Brice Zoba, agent des Dépêches de Brazzaville, Saturnin, Yvon Olive, Serge Ghislain, Eméline Michelle, Herbert Stève, Sandrine Gabrielle, Harold Vivien et famille remercient les parents, amis et connaissances pour leur assistance multiforme lors du décès le 25 juin 2020 à Pointe-Noire de leur père, oncle et grand-père Vincent Zoba, agent retraité du Chemin de fer Congo-Océan. Qu'ils trouvent ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

NÉCROLOGIE

L'Eglise Cité de Bethel et la famille Badimu ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père et époux, pasteur Abraham Badimu Wanzabi, survenu le jeudi 16 juillet 2020 à 5H30, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 168, rue Kouyou Ouenzé (arrêt PSP Ouenzé Mandzanza). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Le Député Henri Zoniaba, Lieutenant Colonel Corenthin Ndjolé, la veuve Adrienne Goyé et la famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle, mari et grand-père monsieur Gaston Mpebo, l'ancien réalisateur à Télé Congo, né vers 1943 à Souanké, décès survenu le lundi 13 juillet 2020 à Brazzaville à 7heures. La veillée mortuaire se tient au n° 114, rue Mayobi à Nkombo (arrêt Mama Mapassa). L'inhumation aura lieu à Souanké.



COALITION FCC-CACH

Énième bras de fer autour de la Cour constitutionnelle

La polémique ne faiblit pas autour des enjeux de la « vraie-fausse » démission du président de la Cour constitutionnelle, le juge Benoît Lwamba, avec en arrière-fond, un bras de fer entre les partenaires de la coalition au pouvoir pour le contrôle de cette haute juridiction du pays en prévision des scrutins de 2023.

Alors que la controverse autour de Ronsard Malonda continue d'irriter la conscience populaire sur fond d'un désaccord entre les partenaires de la coalition au pouvoir sur l'entérinement de sa candidature à la présidence de la Céri, un autre front est en train de s'ériger comme barrière à la continuité de l'alliance. En effet, le Front commun pour le Congo (FCC) et le Cap pour le changement (Cach) sont désormais engagés dans un bras de fer apparent pour le contrôle de la Cour constitutionnelle qui, au terme de la Constitution, est le juge du contentieux des élections présidentielles et législatives ainsi que des référendums. A côté de la Commission électorale, cette institution judiciaire demeure un élément-clé dans l'aboutissement du processus électoral. Et dans la perspective des prochaines échéances électorales, celles de 2023, la Haute Cour pèsera énormément dans les décisions pour valider ou invalider des candidats présumés élus. Partant sur cette base, on cerne mieux la polémique qui enfle aujourd'hui dans les milieux politiques, précisément entre le FCC et Cach, qui veulent chacun s'assurer le contrôle de cette institution en perspective des scrutins de 2023. En tout cas, les faits



Les membres de la Haute Cour

et les agissements des uns et des autres confirment cette assertion. Sinon, la « vraie-fausse » démission du président de cette haute juridiction du pays n'aurait pas donné lieu à une levée de boucliers ni prêté à des suspicions mutuelles.

Le bon prétexte

Lorsqu'il fit part au chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi, le 26 juin, au détour d'une audience lui accordée - sur sa propre initiative - à la Cité de l'Union africaine, de son intention de démissionner de son poste, le juge Benoît Lwamba ne s'imaginait sans doute pas des conséquences que son acte allait occasionner. Il aurait, d'après des sources à la présidence, évoqué des ennuis de santé, son âge avancé ainsi que des « raisons de convenance personnelle » dont il est le seul

à connaître le contenu. C'est sur ces entrefaites qu'il a reçu de la présidence de la République des facilités nécessaires en vue de son évacuation à l'étranger. Et comme il l'avait annoncé, ce haut magistrat a, le 27 juin, déposé sa lettre de démission en original au service courrier du Palais de la nation, apprend-on.

Les choses sont allées très vite par la suite puisque, le 10 juillet, sept juges sur les huit qui composent cette haute juridiction ont siégé pour constater la démission officielle du juge président. Un procès verbal de prise d'acte de la démission de leur collègue-président sera alors transmis au chef de l'Etat qui, à son tour, entérinera la démission du président de la Cour constitutionnelle. Alors qu'on croyait le dossier déjà classé, l'intéressé réagira à

partir de l'étranger où il se trouve en soins pour démentir le fait et renier sa propre lettre de démission qu'il dit contenir des anomalies dans le numéro de référence.

Le forcing de Cach

Si, pour le chef de l'Etat, le dossier Benoît Lwamba est classé, le FCC de son côté brandit le démenti du concerné qu'il considère toujours comme le président en exercice de la Cour constitutionnelle dont le mandat court jusqu'en avril 2021. Là où le bât blesse, c'est au niveau des intentions que se prêtent mutuellement le FCC et Cach sur fond de suspicions et de méfiance réciproque. Autour de Joseph Kabila, chef de file du FCC, on dénonce des « pressions » et « chantages » qu'on aurait fait subir au juge-président

pour le contraindre à démissionner. Il se raconte dans les milieux du FCC que l'actuel chef de l'Etat chercherait à contrôler la Haute Cour pour peser face à la majorité parlementaire du camp de son prédécesseur. Mais en a-t-il les moyens lorsqu'on sait que ce dernier, avant de quitter le pouvoir, s'était assuré que la plus haute juridiction du pays lui soit totalement acquise.

Pour l'heure, selon maints observateurs, Félix Tshisekedi, qui cherche à capitaliser la pseudo-démission de Benoît Lwamba pour faire avancer ses pions dans la Haute Cour, aura des difficultés à transfigurer une juridiction dont la moitié des membres ont des accointances avec son prédécesseur. En dépit du fait qu'il a nommé en février de nouveaux membres du bureau du Conseil supérieur de la magistrature dont un nouveau procureur général près la Cour constitutionnelle, sa marge de manœuvre reste néanmoins étroite, confirment des analystes. Plus que jamais, la Cour constitutionnelle est au cœur d'un conflit entre des forces politiques qui cherchent à la contrôler pour des gains électoraux, mettant ainsi à rude épreuve son indépendance. Dossier à suivre.

Alain Diasso

KONGO CENTRAL

Olpa soulagé après la libération d'un journaliste à Matadi

L'ONG condamne néanmoins l'interpellation injustifiée du journaliste et exige la restitution inconditionnelle de la carte mémoire de sa caméra restée auprès du service qui l'a interpellé.

L'organisation indépendante de défense et de promotion de la liberté de presse, l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), s'est dite soulagée après la libération de Patrick Palata, journaliste à Tala Tala télévision, station privée de télévision émettant à Matadi, dans la province du Kongo central. Tout en exprimant son soulagement à la suite de cette libération, Olpa condamne néanmoins cette interpellation injustifiée du journaliste et exige la restitution incondition-



Le journaliste Patrick Palata

nelle de la carte mémoire du journaliste.

L'ONG indique que Patrick Palata a été libéré, le 14 juillet, tard dans la soirée, après 48 heures de détention au cachot de l'Agence nationale des renseignements (ANR/Matadi). « Son matériel de travail confisqué (caméra) a été restitué sans la carte mémoire contenant les images du reportage sur les incidents du village Boko II situé à 10 km de Matadi », a regretté Olpa dans son communiqué du 15 juin.

Il est rappelé que le journaliste Patrick Palata a été interpellé, le 12 juillet, par l'ANR/Matadi, qui l'a accusé d'avoir publié les éléments sonores d'un reportage relatant les circonstances de la mort par balle de Mme Charlotte Konde, tuée par un membre de la garde rapprochée du gouverneur du Kongo central, Atou Matubuana, qui avait effectué une descente à Boko pour apaiser les usagers du pont Maréchal Mbutu qui protestaient contre la hausse de la taxe du péage.

Lucien Dianzenza

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Début de l'opération de livraison des passeports ordinaires

Les bénéficiaires des passeports diplomatiques et de services sont priés de patienter, en attendant l'apurement des arriérés de formulaires spéciaux par le ministère des Finances.

L'opération de livraison des passeports ordinaires a débuté, depuis le 13 juillet, au ministère des Affaires étrangères, conformément au communiqué du 2 juillet du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Marie Tumba Nzeza. Cette opération concerne les requérants qui ont acheté leurs formulaires avant le 11 juin de l'année en cours. Selon les services du ministère, avant la livraison, chaque requérant devra d'abord passer à la capture, dans la salle aménagée pour cette fin. « C'est après cette opération que le passeport lui sera livré endéans quatre jours », a expliqué le chef de bureau salle de capture, Henri Lukela.

Il est, dans ce cadre, demandé à tous les requérants qui ont acheté leurs formulaires après le 11 juin de les garder jalousement. Alors qu'à tous ceux qui ne se sont pas encore identifiés par l'Agence nationale de renseignement, il est demandé de le faire rapidement. Cette livraison en cours, précisent les services du ministère des Affaires étrangères, ne concerne pas les bénéficiaires des passeports diplomatiques et de service. Ces derniers, précisent ces dits services en s'appuyant sur un communiqué signé par la ministre chargée de ce secteur, devront encore patienter en attendant l'apurement des arriérés de formulaires spéciaux par le ministère des Finances.

Il est rappelé que la ministre Tumba Nzeza avait rassuré sur la reprise de la livraison des passeports congolais, après l'expiration du contrat avec le consortium belge Semlex, qui les fabriquait. Après avoir indiqué que le gouvernement congolais devrait récupérer la gestion de ce processus de ce consortium belge, la ministre a également indiqué qu'un appel d'offres allait être lancé pour un nouveau contrat.

Lucien Dianzenza

SLAM

MicroMéga fustige l'Alternance

Le ton incisif de son nouveau texte disponible sur YouTube depuis le 13 juillet, produit par Loyola Production Records du Centre Culturel Boboto, en dit long sur l'opinion que se fait « Le verbivore » de la situation politique congolaise actuelle.

C'est tout un état des lieux de la RDC que dresse MicroMéga dans Alternance. Ce nouveau texte révèle l'état d'esprit du slameur qui ne se berce pas d'illusions. Comme à son habitude, « Le verbivore » peint avec ses mots, évoquant cette fois le tableau peu reluisant qui s'offre à ses yeux au quotidien à la suite des pratiques discutables des gouvernants aux commandes de la RDC, « la République des calculs ». Et il décrit le fait que « nos politiciens passent beaucoup de temps à se chamailler ». Alors que, observe-t-il, « ils sont payés, mais apparemment ce sont les autres qui doivent travailler ». Dès lors, soutient-il, « le peuple pris pour un con continue à végéter ! » Résultat des courses : « La situation socio-économique stagne dans la médiocrité ». Au beau milieu de sa diatribe, il dénonce et tranche : « Incapacité de trouver des compromis, immaturité ! ».

Ces quelques extraits d'Alternance sont ceux que le jeune slameur a bien voulu mettre en lumière en parlant de sa sortie avec Le Courrier de Kinshasa. Alternance semble résumer à suffisance son ressenti face aux déboires que connaît la République démocratique du Congo (RDC), qu'il a rebaptisé, comme susmentionné « la République des calculs ». Et il assume ses propos indiquant : « Je suis artiste, je fais des chansons où je signe et je persiste



». C'est ainsi qu'il ne se retient pas de souligner avec grand regret mais aussi, comme on le devine, la rage au ventre : « Mon peuple est triste depuis que cette nation existe ».

Pour MicroMéga, le constat reste amer. Il appert à ses yeux que, plus d'une année maintenant après la passation pacifique du pouvoir, mieux la fameuse « première alternance pacifique du pouvoir », les espoirs du peuple sont déçus. Il s'insurge contre ce qu'il tient pour un manque d'égard alors que, dit-il, « je suis le peuple, l'organe qui donne sens à votre pouvoir ». Il observe, tout indigné, : « Au rendez-vous du donner et du recevoir, tout ce que j'arrive à voir, c'est à quel point vous pouvez me décevoir ! »

Ce tout dernier texte de Jean-Benoît Bandefu, alias MicroMéga Le

verbivore, aligne, trois jours après sa sortie, le 16 juillet, 301 vues. Il a été précédé à quelques semaines ou quelques jours, c'est selon, du Procès 100 jours 1 et 2, 2 000 \$ et On marche. Ces précédents slams, les auditeurs de Top Congo FM l'ont entendu dire dans la chronique que la radio lui réserve dans sa tranche d'animation «Top Matin». Diffusés tous les samedis matin juste après le flash infos de 09h00, ils ont récolté un certain succès. Mais le plus prisé de tous, nous a confié le slameur, reste celui « sur l'arrestation de l'évêque Mukuna dont le titre est «Pasteur président» ». Tout récemment sorti, en début de cette semaine, Alternance sera sans doute le prochain que les auditeurs écouteront le 18 juillet.

Nioni Masela



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

DISTINCTION

Pamela Tulizo remporte le prix Dior de la photographie et des arts visuels

La photographe congolaise, dont la victoire a été annoncée le 15 juillet, a gagné ce prix grâce à sa série de photos « Double identité » (Femme du Kivu), qui met en exergue la double identité des femmes de Goma.

Le prix Dior de la photographie et des arts visuels est organisé par Christian Dior Parfums, en collaboration avec l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles et la Fondation Luma à Arles. Son objectif est de mettre en lumière les jeunes artistes visuels issus des plus grandes écoles internationales d'art et de photographie. Les quatorze créatifs en lice devaient présenter leurs œuvres lors des rencontres de la photographie d'Arles sur le thème « Face To Face ». Le jury s'est réuni virtuellement, a délibéré à distance et a choisi les onze lauréats et trois mentions du jury pour le Prix 2020. C'est par l'intermédiaire d'une exposition digitale dévoilée à l'annonce du gagnant, le 15 juillet, que le public peut découvrir le travail qu'ils ont effectué sur le thème «Face to face»,

Pamela Tulizo, qui vit actuellement à Johannesburg, a été formée à l'École Market Photo Workshop de Johannesburg. A travers sa série d'autoportraits baptisée «Double Identité», elle a choisi de faire contraster la richesse et les conflits identitaires des femmes de Goma via des clichés poignants et interpelant. Ces photographies, avec les oeuvres visuelles de onze lauréats et de trois mentions du jury peuvent être vues via l'exposition digitale sur le site de Luma Arles.

Double identité des femmes de Goma

Composée de treize portraits, la série « Double Identité » (Femme du Kivu), par un jeu de



Pamela Tulizo

croisements de regards, met en exergue la double identité des femmes de Goma : regard extérieur de la presse, qui véhicule d'elles une image de victime et celui plus intimiste, qui dévoile la manière dont elles aimeraient être représentées: des femmes belles, fortes et en lutte contre les injustices sociales. « Partant de la réalité urbaine de Goma et du quotidien de femmes du Kivu, Pamela Tulizo met en scène leur dualité identitaire via, entre autres, la photographie et le recours à des acteurs, mannequins, acteurs de théâtre et danseurs. Double Identité s'ancre dans le contexte d'instabilité politique que connaît le Nord-Kivu depuis plus de 20 ans, en raison

notamment de conflits liés à la forte concentration de minerais enfouis dans son sous-sol et de la fertilité de ses terres. Pamela Tulizo déplore le traitement partial que réservent la presse internationale, ONG, chercheurs, artistes, etc. à la province et, plus particulièrement, à Goma en n'en retenant que les aspects négatifs (guerres ethniques, pauvreté, viols, épidémie d'Ebola, conflit en Ituri, instabilité économique, catastrophes naturelles...) au détriment de l'évocation de l'énergie et du courage de leurs habitants », indique la Biennale de Lubumbashi, à laquelle la jeune photographe a pris part en 2019.

Expression de l'identité féminine

Journaliste de formation et de profession, Pamela Tulizo, passionnée de photographie, a commencé en 2015 ses recherches dans les techniques et les basics de la photographie grâce à ses amies déjà photographes évoluant dans sa ville de Goma. Elle a aussi appris les techniques de la documentation d'histoire avec la photographie. Après ses études de journalisme, elle a intégré le Market Photo Workshop de Johannesburg, en Afrique du Sud, dont elle sort diplômée en 2019. Son travail est essentiellement centré sur les expressions de l'identité féminine. Dans sa sé-

rie Double Identité, elle incarne donc une femme congolaise oscillant entre son identité et le rôle qui lui est attribué par la société mondialisée. Réalisées à Goma dans la région du Nord-Kivu en République Démocratique du Congo, ses photographies sont les témoins de l'instabilité politique, écologique et économique de cette province congolaise.

Avec ce travail, Pamela Tulizo dénonce le portrait victimaire dressé par les médias à propos des femmes de la région et expose leur incroyable force de résilience pour un futur meilleur. « La photographie est l'une des voies de communication qu'elle utilise pour entrer en parfait dialogue avec sa communauté, et le monde entier. Dans son monde imaginaire, Pamela s'imagine et s'incarne dans les personnages que l'on retrouve dans ses différents clichés afin de présenter ou raconter une autre facette de la femme avec une sorte de courage, d'énergie, de détermination, d'engagement et de force. L'idée dans son travail est de faire sortir sa communauté d'une autre forme de tradition au sujet de la place de femme. Ses photographies mettent en parallèle l'image de la femme ancienne au modèle de la femme contemporaine. Les femmes, la jeune fille trouvent une place dans le contenu de son travail et qui le conduit parfois dans un monde qu'elle-même Pamela Tulizo l'identifie d'imaginaire », explique la Biennale de Lubumbashi.

Patrick Ndongidi

NORD-KIVU

La Caritas Goma réfléchit sur les causes des conflits fonciers

La Caritas Goma a organisé dernièrement des séances de travail dans les territoires de Rutshuru et Masisi dans la province du Nord-Kivu pour contribuer à la culture de règlement pacifique des conflits fonciers et à l'accès à la justice distributive et équitable en matière foncière dans le diocèse de Goma.

Au cours de la réunion, il était question aux participants de voir dans quelle mesure améliorer les conditions d'existence dans la communauté à travers la consolidation des mécanismes communautaires de gestion pacifique des conflits fonciers au sein de la population, un projet financé par la Caritas Luxembourg. Dans le cadre de son programme foncier, la Caritas-Développement Goma, à travers sa commission diocésaine Justice et Paix appuie les structures communautaires de gestion pacifique des conflits pour faciliter leur travail sur le terrain. Cet appui est d'ordre technique et opérationnel. Sur le plan technique, la Caritas renforce les capacités de ces animateurs à travers des sessions de formation et des missions de supervision formative. Sur le plan technique, certaines structures reçoivent de

la Caritas Goma des fournitures des bureaux et autres matériels de travail pour permettre à la communauté d'avoir accès d'une manière permanente aux méca-

nismes locaux de prévention et de gestion des conflits. Grâce à cet appui, les communautés ne recourent plus à la violence pour régler les conflits

fonciers. Elles recourent aux mécanismes pacifiques de règlement des conflits. Ce qui contribue à la cohésion dans différentes localités des territoires

cités. Il faut noter que l'accompagnement de la population par la sensibilisation, la médiation, le plaidoyer et d'autres mécanismes liés à l'accès à la terre afin d'améliorer les conditions d'existence est un besoin incontournable pour la population de Rutshuru et Masisi longtemps déchirée par des conflits fonciers et des déplacements récurrents. C'est pourquoi les groupes de plaidoyer foncier et les animateurs paroissiaux sont à l'œuvre pour ralentir l'hémorragie et vulgariser les mécanismes sur la sécurisation des terres paysannes afin d'instaurer la cohésion sociale. Déjà, les succès sont palpables dans la mission attribuée à ces groupes ci-haut cités. Ce qui justifie une restauration de la cohésion sociale équilibrée dans les communautés.

Blandine Lusimana



Les participants aux séances de travail

Communiqué

Le comité de la composante Jean-Marie Michel MOKOKO (CJ3M), Pointe-Noire/Kouilou, membre de la Fédération de l'opposition congolaise joint sa voix à celles de toutes les forces humanistes et démocratiques du Congo, d'Afrique et du reste du monde, pour solliciter de Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, un acte de magnanimité à l'endroit du Général Jean-Marie Michel MOKOKO, en décidant de sa libération, aux fins de son évacuation sanitaire.

Cet acte contribuera grandement à apaiser les esprits et décriper la vie Socio-Politique, dans l'intérêt bien compris de la Nation.

Fait à Pointe-Noire le, 10 Juillet 2020

Pour le comité,

Le Secrétaire Général



Gilbert MOUYABI

Tél : 00 242 04 011 84 11



NÉCROLOGIE

Le colonel Vingha Charles, commandant de l'Académie militaire Marien-Ngouabi et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur frère,



neveu, oncle, père et grand-père Octave Vingha, Ya Papi, survenu à Pointe-Noire des suites d'une maladie.

Le deuil a lieu au n°2069 de la rue Maléla Ndoki au rond-point Bifouti à Makélékélé.

La dernière veillée ce vendredi 17 juillet et l'inhumation aura lieu au carrefour village Matsoula à Mbandza Ndunga.



M. Basile Oba, ancien travailleur de l'ex-ONPT, a le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances du village Illanga Bombokouta, district de Tchikapika, M. Boni et Mmes Marie Yongo et Dorette Yongo à Matoko, district d'Epena, que les obsèques de leur chère épouse, fille, sœur, tante Mathilde Yongo, décédée le 5 juillet 2020, à Brazzaville, sont prévues pour le vendredi 17 juillet 2020 au cimetière privé Bouka.

Recueillement sur place.

La veillée mortuaire se tient au domicile conjugal sis n°44, rue Ngania Mikalou. Réf : arrêt Cordonnier, avenue Marien Ngouabi.



Lucien Mihondono, agent des Dépêches de Brazzaville, Corentin Mihondono, Ludovic Mihondono, Georgette Diafouka et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle et grand-père, Georges Mihondono, agent à la retraite de l'Université Marien-Ngouabi, survenu le 11 juillet 2020 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°27, rue Linzolo à Ouenzé.

La date de l'inhumation sera fixée ultérieurement.

IN MEMORIUM

Gaston BOMBO EYEMBT

17 juillet 2011 - 17 juillet 2020, voici neuf (9) ans, jour pour jour, que le seigneur a rappelé à lui notre très chère père, le nommé Gaston Bombo Eyembet.

La marche irrévversible du temps ne pouvant effacer le souvenir et la douleur de la disparition prématurée d'un être cher.

En cette date de triste anniversaire, les enfants Bombo, Ndeba et famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Papa Gaston, tes conseils, ta générosité, ton humilité et ton amour pour ton prochain resteront toujours en nous comme références.

Que ton âme repose en paix.





LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.









Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces

Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gouesso

immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville

République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-19h)

Samedi (9h-13h)



DCMP

La Fifa somme le club de payer les 94 mille dollars de Sangaré

L'instance faîtière du football mondial a pris fait et cause pour l'attaquant malien Ousmane Sangaré dans un litige l'opposant au DCMP qui risque une interdiction de recruter pendant trois ans.

La Fifa a, dans une correspondance adressée à la Fédération congolaise de football association (Fécofa), sommé le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de payer des arriérés de salaire du Malien Ousmane Sangaré, évalués à 94 mille dollars américains. Le joueur avait signé un contrat de quatre ans avec la team vert et blanc de la capitale en 2015. Mais, en 2018, il a été écarté du groupe parce qu'il n'entraînait pas dans le plan de l'entraîneur italien Agostinelli. Ce dernier avait démissionné et l'équipe a été reprise par Otis Ngoma, rappelé pour quelques matches avant la fin de la saison au terme de laquelle DCMP a conservé sa troisième place qualificative pour la Coupe de la Confédération. A la reprise, le nouveau comité de coordination a engagé le technicien franco-congolais de Brazzaville Isaac Ngata. Et le joueur malien ne faisait presque plus partie du club. Aussi a-t-il saisi la Fifa par le biais de son avocat afin d'entrer dans ses droits. Malgré les avis du DCMP sur cette situation et envoyés à la Fifa n'ont visiblement pas convaincus



L'équipe DCMP

l'Instance mondial du ballon qui est intervenu en faveur du joueur. Réagissant sur Top Congo FM, le secrétaire général du club, José Mandjeku, a indiqué que le joueur malien a réintégré l'effectif des Immaculés depuis février 2020, avec son accord et qu'il a également accepté le règlement à l'amiable de ce litige.

La plainte d'Otis Ngoma à la Fécofa

L'officiel du DCMP a aussi eu quelques mots sur un autre litige qui oppose le club à son ancien entraî-

neur Otis Ngoma Kondi. Ce dernier a récemment déposé une plainte contre le club à la commission juridique de la Fécofa pour rupture unilatérale et tardive du contrat de travail, et aussi pour le paiement de ses arriérés de salaires de 73 mille dollars américains. Dans sa correspondance à la Fécofa, Otis Ngoma a aussi dénoncé des violations graves et abusives du contrat de travail, espérant que la solution à ce litige puisse être trouvée au niveau national. Sinon, il va saisir la Fifa.

Arrivé à la tête du staff tech-

nique des Immaculés en août 2016, il a d'abord été mis de côté en 2018 avec l'arrivée de l'entraîneur italien Andrea Agostinelli, et ensuite avec la signature du coach Isaac Ngata en juillet 2019. Otis Ngoma a pourtant tenté de régler à l'amiable ce litige : « *Malgré plusieurs tentatives de gestion l'amiable par courrier et e-mail envoyés au président ainsi qu'au secrétaire général depuis plusieurs mois, mes salaires restent impayés. Le DCMP n'a jamais montré la volonté de communiquer, ni de*

négozier ». José Mandjeku a reconnu ce litige qui, selon lui, devrait faire aussi l'objet d'un règlement à l'amiable.

Les dénonciations d'Idambituo

Cette situation coïncide avec une crise qui couve au sein du club, avec les dénonciations de l'ancien vice-président et président de la section football Ayi Idambituo sur la gestion financière calamiteuse du président de coordination Vidye Tshimanga. Idambituo a parlé d'un montant de 4 millions de dollars qui aurait pris une destination autre que les caisses du club alors que les joueurs n'auraient pas perçu leurs salaires depuis six mois. Il a demandé un audit de la gestion de Vidye Tshimanga. Le qualifiant d'énergumène, Vidye Tshimanga s'est dit prêt pour un audit avec une structure internationale indépendante mais aux frais d'Idambituo alors que l'administrateur du club Jean-Charles Okoto l'a traité de « virus » éradiqué par un vaccin, au cours d'une réunion restreinte, des administrateurs du DCMP.

Martin Engimo

FOOTBALL

Chancel Mbemba champion du Portugal avec Porto

Le défenseur central international congolais Chancel Mbemba Mangulu est champion du Portugal avec le FC Porto, au terme d'une belle victoire sur son rival, le Sporting du Portugal.

A deux journées de la fin de la saison, Porto compte 79 points, à huit longueurs de son poursuivant, le Benfica de Lisbonne (71 points) qui ne peut plus le rejoindre.

Ce titre 29^e titre national de Porto vient ponctuer une éclatante saison de l'ancien joueur d'Anderlecht de Belgique et de Newcastle en Angleterre. Arrivé au Portugal en 2018, Chancel Mbemba a connu une première saison difficile, avec moins de cinq apparitions avec l'équipe, avant d'éclorre et s'imposer dans l'axe de la défense du club portugais.

C'est son troisième titre national en Europe depuis qu'il a quitté FC MK de Kinshasa. En effet, Chancel Mbemba a été champion de Belgique avec Anderlecht, il a aussi remporté la championship (D2 anglaise) avec Newcastle après sa relégation. Champion du Portugal, il va disputer la finale de la Coupe du Portugal le 1er août 2020 avec Porto contre Benfica, lui qui est devenu un titulaire incontesté avec plus de vingt-cinq matches livrés cette saison.

Martin Engimo



Chancel Mbemba champion du Portugal avec Porto

INTERVIEW

Makondele : « Ce serait une très bonne chose qu'un ancien Léopard dirige la Fécofa »

René Makondele et Yannick Bapupa ont formé le duo congolais mémorable de la formation de Djurgardens de Stockholm au championnat de football de première division en Suède, sacrée championne de cette épreuve en 2003 et en 2004, avec, à la clef, la participation au second tour des éliminatoires de la Ligue des champions. Ces deux anciens joueurs de l'ex-FC Kin City de la commune de Ndjili à Kinshasa, qui a fait sensation au début des années 2000, ont poursuivi leur carrière en Suède. Dans cet entretien à bâton rompu accordé au Courrier de Kinshasa, en collaboration avec le free lance Franklin Sydney Mahuku, René Makondele se livre à cœur joie.

Le Courrier de Kinshasa : Voulez-vous présenter brièvement à nos lecteurs ?

René Makondele : Je suis René Makondele Muzola, natif de la commune de Ndjili à Kinshasa. J'ai débuté ma carrière au FC Lansanga, avant de jouer pour Jack Trésor en troisième division de l'Entente urbaine de football de Kinshasa (Eufkin)/Tshangu. Ensuite, ce fut l'aventure à l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfin) avec FC Kin City. Après, j'ai quitté le pays pour me retrouver à Djurgardens, en première division en Suède grâce au partenariat qui existait entre Kin City et ce club suédois. J'ai évolué dans ce championnat pendant dix-sept ans.

LCK : Vous avez raccroché depuis deux ans, et vous êtes maintenant entraîneur d'une équipe des jeunes...

RM : Oui, je suis actuellement entraîneur des U19 de la formation Sanvicken IF, le dernier club où j'ai joué en Suède. Les dirigeants du club m'ont proposé de prendre la formation des jeunes. J'ai débuté avec les moins de dix-sept ans l'année passée, et cette année 2020, j'ai la charge des moins de 19 ans.

LCK : Vous faites partie du staff d'un club européen. Y a-t-il d'autres anciens internationaux congolais dans les staffs des clubs en Suède ou ailleurs sur le vieux continent que vous connaissez ?

RM : L'encadrement des jeunes est une bonne opportunité pour débiter une carrière d'entraîneur de haut niveau. Cela permet de grandir tant sur le plan de la maîtrise tactique en tant qu'entraîneur et, surtout, sur le plan de la gestion des joueurs et de la psychologie des athlètes. La plupart d'entre nous, anciens Léopards, sommes encore dans les équipes des jeunes comme Tico Tsholola, Marcel Mbayo, Mbala Biscotte, Hérita Ilunga, Cédric Makiadi et d'autres. Et je crois fermement que le football congolais doit en profiter.

LCK : Avez-vous suivi une formation d'entraîneur technique où vous aviez été d'abord nommé entraîneur des jeunes et tout en suivant la formation ?

RM : Quand on m'a désigné à ce poste, j'ai d'abord accepté, et

c'est au fur et à mesure que je suis des formations d'entraîneur que l'Uefa et la fédération suédoise organisent par-ci, par-là. J'ai commencé par la formation C. Et maintenant le club est en train de subventionner les autres niveaux pour atteindre le niveau Uefa A. Avec la reprise des activités en Europe, je vais continuer ma formation.

LCK : Aujourd'hui, la formation de Kin City FC n'existe plus. Vous et les autres anciens de ce club qui sont en Suède, vous ne pensez pas faire quelque chose pour sa renaissance ?

RM : Il faut d'abord savoir que Kin City est né de la volonté du défunt coach et président Fedo Mukoko. Il avait été footballeur en suède et il avait des contacts très approfondis avec un des actionnaires de Djurgardens, M. Sanders. Et c'est lui qui apportait beaucoup sur le rayonnement du club. Après la mort de Fedo, le partenaire suédois s'est rétracté parce qu'il n'avait plus d'interlocuteur. D'où, la descente aux enfers du club. On était jeunes, on ne pouvait rien faire. Mais maintenant, comme nous avons évolué dans ce pays, nous pouvons ramener les mêmes partenaires pour l'ensemble du football congolais et, particulièrement, pour Kin City. Richard Tomba, Yannick Bapupa, et moi-même, nous sommes des produits Kin City, donc des exemples pour signer des partenariats. Personnellement, j'ai entamé des démarches dans ce sens, mais la situation mondiale avec la pandémie de covid-19, tout a été suspendu. Nous attendons la reprise des activités pour continuer des démarches.

LCK : Parlons un peu de votre passage chez les Léopards. Quels sont les souvenirs que vous gardez de la sélection ?

RM : Jouer en sélection de mon pays a été la réalisation d'un rêve d'enfance, une expérience riche et intéressante. Pour moi, les rassemblements avant les grandes rencontres ont été les grands moments en sélection, on a l'occasion de parler avec les coéquipiers qui vivent dans d'autres pays ou d'autres coins de la RDC, de manger et s'entraîner ensemble. Certes, il n'y a jamais de roses sans épines, mais j'ai gardé



L'ancien milieu offensif international congolais, René Makondele

de précieux souvenirs de mon passage chez les Léopards.

LCK : Quels sont les matchs mémorables pour vous en club et chez les Léopards ?

RM : Plusieurs matchs m'ont marqué, tant avec les Léopards qu'avec mon premier club suédois, Djurgardens. Chez les Léopards, c'est le match amical contre la Côte d'Ivoire à Rouen en France où j'ai marqué le premier but des Léopards, on a fait deux buts partout. Et il y a aussi la rencontre des éliminatoires Mondial/CAN 2006 face au Ghana à Kinshasa, dans un stade des Martyrs plein à craquer, le public nous a poussés à la victoire, mais on a fait un but partout. En club, j'ai encore en mémoire notre match de la Ligue des champions contre la Juventus de Turin. Je venais fraîchement d'Afrique et j'étais en face des joueurs comme Del Piero, Buffon, Trezeguet, etc. Après le match, j'ai parlé avec Lilian Thuram avec qui j'ai échangé le maillot. Ces sont des moments forts, j'aimerais bien qu'un tel événement puisse se dérouler au stade des Martyrs.

LCK : D'après vous, qu'est-ce qui manque aux Léopards pour gagner la Coupe d'Afrique des nations (CAN) ou se qualifier à une phase finale de Coupe du Monde ?

RM : Ce sont de petits détails qui font défaut pour que l'on soit présent dans une phase finale de Coupe du monde Fifa ou remporté une CAN après 1974. Nous avons loupé de près d'aller en Russie en 2018, nous menions 2 buts à 0 au stade des Martyrs à Kinshasa face à la Tunisie, avant d'être rejoint à 15 minutes de la fin du match. Certes, c'est une déception, mais c'est un grand pas qu'il faut capitaliser. Nous ne sommes plus loin. Même sur le plan organisationnel autour des Léopards, c'est toujours de petits détails qu'il faut cerner pour faire un grand bond en avant. Ici, je voudrais saluer publiquement tous ces jeunes qui sont actuellement dans la sélection, nous devrions tous nous réunir, nous anciens Léopards qui sont dans des staffs techniques des clubs européens, pour pousser l'équipe nationale à aller de l'avant. N'oublions pas que l'équipe nationale, c'est le pays tout entier.

LCK : Et si la Fécofa vous proposait de diriger les Léopards cadets ou juniors ? Qu'est-ce que tu vas demander pour atteindre tes objectifs ?

RM : Je suis un ancien Léopard, si on me donne l'opportunité de diriger les jeunes, je ne pourrais pas refuser, mais j'aurais besoin du temps et des moyens pour atteindre les objectifs que je me se-

rais assignés, et une organisation efficace autour des sélections des jeunes pour leur développement efficace. D'ailleurs, je serais très fier de diriger une sélection des jeunes en tant qu'ancien Léopard.

LCK : Pensez-vous qu'un ancien joueur à la tête de la Fécofa serait une bonne chose ?

RM : Oui, ce serait une très bonne chose qu'un ancien Léopard dirige la Fécofa, afin de faire voir à toute la communauté que ce n'est pas seulement sur le terrain, mais même hors du terrain, les footballeurs, en dehors des pieds, nous avons des cerveaux pour réfléchir, et aussi pour les jeunes footballeurs, se rendre compte que le football, c'est aussi la noblesse. Michel Platini a été jusqu'à être président de l'Uefa. Et dans ma génération, il y a des gens qui peuvent diriger le comité exécutif de la Fécofa comme Shabani Nonda, Herita Ilunga, Trésor Lualua, pour ne citer que ceux-là. La Fédération, ce n'est pas seulement la présidence, il y a aussi les commissions et les autres postes qui peuvent être occupés par les anciens Léopards capables de bien performer pour le développement du football congolais.

LCK : Votre mot de conclusion de cet entretien ?

RM : Je vous remercie d'avoir pensé à ma modeste personne, et je demande à tous les supporters des Léopards de soutenir toujours l'équipe nationale comme ils l'ont fait à notre époque. Je demanderais à tous les anciens Léopards de lever le défi du développement de notre football en suivant les formations ayant trait aux métiers du sport. Nous ne deviendrons pas tous des entraîneurs. Et le football, ce n'est pas seulement les joueurs et les entraîneurs, il y a des directeurs sportifs, il y a l'administration des sports et la gestion des clubs, etc. Tout cela requiert une formation adéquate et une connaissance requise. Enfin, Je dis aux dirigeants des clubs de notre pays que leurs frères et enfants qui ont joué à l'équipe nationale et qui sont en Europe se forment pour acquérir des connaissances qui seront profitables pour la gestion et le développement de nos clubs et de notre football.

Propos recueillis par Martin Engimo

COOPÉRATION

Denis Sassou N'Guesso et Félix Tshisekedi échangent sur les questions d'intérêt commun

Le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Antoine Tshisekedi, a effectué un séjour du 15 au 16 juillet à Brazzaville au cours duquel il a eu des entretiens avec son homologue Denis Sassou N'Guesso sur les questions de coopération bilatérale, la pandémie du coronavirus (Covid-19) et la situation prévalant en Afrique et dans la sous-région.

Les deux chefs d'Etat ont évoqué plusieurs sujets, notamment, la possibilité de créer les conditions de rapatriement des personnes déplacées suite aux événements survenus dans la province de Maï-Ndombe, en RDC, et qui se sont installés dans le département des Plateaux, au Congo-Brazzaville. Ils ont exprimé leur volonté de consolider « les relations profondes de fraternité, d'amitié et de coopération qui existent entre les deux peuples et les deux pays ».

De son côté, le président Denis Sassou N'Guesso a réaffirmé son soutien « indéfectible » aux efforts du président Félix Antoine Tshisekedi en faveur de la paix, de la stabilité et du développement en RDC, en Afrique centrale et dans la région des Grands Lacs. Il a lancé un appel aux acteurs politiques et à la so-

ciété civile de la RDC, de tout mettre en œuvre pour « préserver les acquis démocratiques et la cohésion nationale, gages de développement pour le pays ». S'agissant de la pandémie de coronavirus, les deux chefs d'Etat ont appelé au renforcement de la solidarité internationale, en insistant sur la nécessité qu'un futur vaccin contre cette maladie soit « un bien public mondial, accessible à tous ». A cet effet, ils plaident pour « une grande mobilisation des partenaires internationaux financiers en faveur du continent africain ». Par ailleurs, Denis Sassou-N'Guesso et Félix Tshisekedi ont salué l'action de l'Union africaine et des organisations régionales d'Afrique centrale et de la Région des Grands Lacs, dans la recherche des solutions en vue d'atténuer « l'impact induit » par la covid-19 sur les popula-

tions des deux pays.

Un autre sujet important : le contentieux frontalier entre la RDC et la Zambie. Depuis des mois, Kinshasa dénonce la présence, sur son territoire de l'armée zambienne. Brazzaville a déjà offert sa médiation. A ce propos, Félix Tshisekedi a témoigné sa reconnaissance au président Denis Sassou N'Guesso pour son apport dans la recherche de solution à cette crise. Actuellement, a-t-il indiqué, « le problème se trouve au niveau de la SADC, mais le président en exercice de la CIRGL veille au grain. Jusqu'ici la situation est calme en attendant que la SADC nous aide à tracer les frontières qui datent du temps colonial et à nous débarrasser définitivement de cette situation ».

Le chef de l'Etat de la RDC a, en outre, salué le rôle que

joue son homologue congolais, dans le règlement des conflits qui secouent la sous région et l'Afrique, dans le cadre de ses mandats à la tête de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), et du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye.

Au sujet des réformes institutionnelles entreprises au sein de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), les deux chefs d'Etat se sont félicités de la tenue prochaine du sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement, qui marquera, selon eux, « le point de départ de la mise en œuvre de la nouvelle architecture, en vue d'une intégration plus effective des pays membres ».

Concernant le déroulement du processus des réformes engagées par l'Union africaine,

notamment, la réforme institutionnelle et la mise en place de la zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF), les deux personnalités ont exprimé leur satisfaction. Denis Sassou N'Guesso a saisi cette opportunité pour exprimer à Félix Tshisekedi son « plein soutien » pour son futur mandat à la tête de l'organisation continentale en 2021.

Evoquant l'évolution de la situation politique et institutionnelle au Burundi, consécutive au décès du président Pierre Nkurunziza, les deux chefs d'Etat ont tout d'abord salué la mémoire de l'illustre disparu. Puis, ils ont réitéré au nouveau président, Evariste Ndayishimiye leurs félicitations pour son élection à la magistrature suprême de son pays et leur soutien dans l'accomplissement de sa mission.

Yvette Reine Nzaba

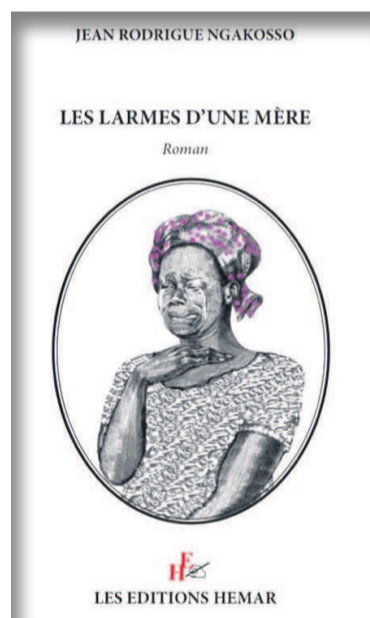
VIENT DE PARAÎTRE

«Les larmes d'une mère» et «Le collier de la mort» de Jean Rodrigue Ngakosso

Les deux romans parus aux éditions Hemar, à savoir, Les larmes d'une mère, et Le collier de la mort, comptent respectivement soixante-dix pages pour le premier et cent page pour le second.

Les deux textes de Jean Rodrigue Ngakosso, sont des récits imaginaires mais qui ont des liens avec la réalité. L'auteur s'est inspiré des faits réels de la société, même s'il les a rapportés dans un monde imaginaire, pour écrire Les larmes d'une mère, dans lequel il a voulu rendre hommage à toutes les femmes d'Afrique en général, et en particulier celles du Congo. Ces femmes, dit-il, ont supporté la souffrance pendant neuf mois. De la même manière, il a écrit Le collier de la mort, dans lequel, il a voulu adresser un message particulier à la jeunesse, cette jeunesse qui convoite tout et qui veut tout avoir à bas âge.

En effet, dans Les larmes d'une mère, il s'agit d'une femme malheureuse qui vivait avec son mari dans le village Obessi. Après plusieurs fausses couches, son mari désespérait de devenir père. Il décida de ne plus partager le lit conjugal avec sa femme jusqu'au jour où celle-ci demandera le divorce. Pendant toute cette période qu'ils ne partageaient plus le lit conjugal, sa femme ressentait des malaises. Un jour, sous l'arbre planté dans leur parcelle, elle poussa des cris qui alertèrent



le voisinage. Les femmes accoururent pour lui porter secours. Leurs cris annoncèrent la venue d'un enfant mâle. C'était un fils tant attendu. Il n'avait aucune ressemblance avec son père. Il fut appelé Matoubou.

Le collier de la mort

Cet ouvrage écrit pendant le confinement au Congo Brazzaville, raconte l'histoire de Naudy, une jeune fille de vingt ans, qui découvre un beau jour que ceux qu'elle croyait être ses parents ne l'étaient pas et qu'en réalité, elle avait été abandonnée, à sa naissance, au bord de la rivière Madoukou. Elle entre-



prend des recherches pour connaître ses vrais parents. Elle se tisse des liens d'amitié avec Helena, sa voisine du quartier, issue d'une famille aisée. Toutes les deux vont fréquenter le même lycée, obtenir le baccalauréat et se rendre à Dakar pour leurs études supérieures. Contrairement à Helena, une fille intelligente, posée et soucieuse de son avenir, Naudy est capricieuse, prétentieuse, cupide et frivole. C'est cette cupidité et cette frivolité qui la conduisent à mener une vie de débauche et à dérober un collier magique qui procure la fortune mais aussi la mort. Jean Rodrigue Ngakosso, dit

qu'il s'inspire des faits réels de la société en partie. Même si c'est de l'imagination, il dit se servir des vingt-six lettres de l'alphabet français pour créer un monde imaginaire et dans ce monde il place des personnages auxquels il attribue des rôles. C'est de cette manière qu'il s'engage dans l'écriture, précise-t-il.

Quant aux motivations qui l'ont poussé à écrire, il explique. « Très jeunes, j'avais environ 15 ans, je sentis du milieu de ma paume une sensation de picotements, un désir pressant difficile à réprimer, provoquant le désir excessif de me gratter et d'écrire quelques mots... Cette forme de déman-gaisons excessives est aujourd'hui la source des titres que je viens de publier. Je continue d'écrire aussi longtemps que je sentirai ces picotements dans ma paume. Le jour que ces picotements s'arrêteront, j'arrêterai d'écrire. »

Jean Rodrigue Ngakosso, est un Congolais de Brazzaville, né le 9 septembre 1992 à Boundji-Atsé, a fait ses études de droit privé à la Faculté de Droit de l'Université Marien Ngouabi.

Bruno Okokana

LUTTE CONTRE LA COVID-19

Le calme revient à la clinique municipale Albert-Leyono

Après une forme de grève qui n'a pas dit son nom, le mercredi 15 juillet, dans la structure sanitaire municipale dédiée à la prise en charge des cas symptomatiques de Covid-19, le personnel soignant a eu gain de cause même s'il estime que ce n'est pas suffisant. Dans la matinée du 15 juillet, à la clinique municipale Albert-Leyono, les malades n'ont pas eu droit à la visite quotidienne du personnel soignant. Cette attitude qui frôle l'abandon a été une manière pour les médecins de réclamer le paiement des prestations, selon les sources concordantes. Quelques heures plus tard, la situation a été réglée même si le corps médical a estimé que la situation n'a pas été résolue en totalité.

Le rôle prépondérant du personnel médical dans la bataille contre la pandémie n'est plus à démontrer d'autant plus que la corporation a enregistré des décès dans cette lutte.

A l'ouverture de l'atelier de réactualisation du plan national de riposte contre la Covid-19, le 14 juillet à Brazzaville, la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a rappelé que l'un des objectifs de la révision dudit plan était de réorienter les stratégies et interventions en les adaptant, entre autres, aux réalités économiques pour les six prochains mois. Assurément, le tir sera rectifié sur les insuffisances jusque-là constatées.

Rominique Makaya